

cotisation annuelle + envoi flash infos
par internet: 20 € - par la poste 25 €
Couple: internet 30€-par la poste 35€
Abonnement revue CEGRA 15 €
Membre du CEGRA Affiliée à la F.F.G

INFOS

Rédaction:
Pierre Blazy
11, Chemin des Genêts
74600 SEYNOD
pierrotblazy@orange.fr



Téléphone 04 79 05 64 98

www.maurienne-genealogie.org

Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

Numéro 225 décembre 2016



Le Président,
Le Bureau
et la rédaction de
MG Infos
vous présentent
leurs
meilleurs vœux
pour l'an
2017

Calendrier

Janvier 2017

Mercredi 04/1	Généalogie Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Mercredi 11/1	Dépannage Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc Pierre Gret		
Samedi 14/1	Cours Paléo	Salle Po	09h00
	Bruno Gachet, Paléographe		
Mercredi 18/1	Paléo Lecture d'Actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Jeudi 19/1	Relevés Dépouillement	local adh	14h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan		
Mercredi 25/1	Permanence rencontre	local Tous	17h30
	Des Bénévoles		
	Février 2017		
Mercredi 01/2	Généalogie Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Mercredi 08/2	Dépannage Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc Pierre Gret		
jeudi 09/2	Vulgarisation dépouillements		
	Local débutants		17h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Louis Paulin		
Samedi 11/2	Cours Paléo	Salle Po	09h00
	Bruno Gachet, Paléographe		
Mercredi 15/2	Paléo Lecture d'Actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Jeudi 16/2	Relevés Dépouillement	local adh	14h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan		
Mercredi 22/2	Permanence rencontre	local Tous	17h30
	Des bénévoles		

Réunion de Bureau

La dernière réunion de Bureau de l'année a eu lieu le jeudi 22 décembre au siège de l'Association. .

Les débats ont surtout porté sur les perspectives 2017 pour ce qui est de l'activité de l'Association.

Au plan du travail de dépouillement, Lanslebourg (gros morceau) est toujours en cours et Saint André en approche. Une sensibilisation des nouveaux adhérents au dépouillement sera assurée par Désiré Marcellin le jeudi 9 février à 17h30.

Au nombre des sorties programmées, on note:

-Sorties raquettes : -Grand Cucheron-Montgilbert le 22 janvier

-La Planchette le 21 février.

-Albanne le 19 mars.

-Sortie de printemps: Mont Denis par le chemin des Ardoisiers.

-Fête de la Montagne à Albiez le Jeune le 25 juin.

-Sorties été: -La Platière (Hermillon)

-Saint André les Roches Gravées.

-Les Hurtières sortie culturelle en août.

-Généfontcouverte au mois d'août

-Sorties habituelles aux Archives municipales, diocésaines et départementales, l'annonce en sera faite en temps utile.

Enfin, nous participerons à l'Assemblée Générale du Cegra à Vienne le 28 janvier et nous organiserons la réunion du Conseil d'Administration du même Cegra le 30 septembre à Villargondran.

Pierre Blazy.





Rencontre

Le sentier montait raide dans les alpages mouillés. Du côté des Aiguilles d'Arves, de gros nuages se boursoufflaient, faisant le dos rond puis prenaient leur élan en désordre sous une brusque rafale venue de l'ouest.

Elle allait d'un pas mesuré et tranquille mais terriblement efficace et j'avais bien du mal à me maintenir à sa hauteur tout en continuant la conversation commencée plus bas.

Plus très jeune, pourtant, mais pas l'ombre d'un essoufflement:

« Mon mari, il avait bien pensé prendre une ferme dans la vallée, mais moi, je n'avais pas envie. Je lui disais: c'est ici qu'on a son « fond », qu'on est connu...il vaut mieux rester là...

« Les garçons! Oui, ils viendront bien pour une semaine à l'alpage, donner un coup de main...plus longtemps, ils s'ennuieraient!

« Pourtant, le deuxième fils, il aimait bien la montagne – acheter des bêtes, les revendre...— Mais il a épousé une parisienne! C'est pas qu'elle se déplaisait ici, mais ce serait pour rester dans sa maison, pas pour s'occuper des bêtes.

« Dans le temps, on se mariait entre nous. Si quelqu'un de Paris était passé, on aurait dit « Bonjour, Monsieur », pas plus, on n'aurait jamais osé comme les jeunes de maintenant...et c'est comme cela qu'ils partent!

« On voudrait quand même bien que sur les quatre, il y en ait au moins un qui reprenne la culture. Oh, ils disent bien aussi que c'est pas tout rose en bas. L'aîné lui, il est moniteur de ski.

« La vie qu'on menait dans ma jeunesse? Nous étions trois filles à la maison,, pas de garçons. On travaillait comme les hommes. On était aussi à l'aise qu'eux pour nous occuper des mulets.

« L'hiver, pour ouvrir la route de Saint Jean, on attelait douze mulets et nous les filles, on faisait notre part comme les hommes.

« C'était l'été le plus dur, les foins, les bêtes... Le soir, en plus, quand tout le monde était couché, on en profitait pour faire le travail de la maison. J'étais si fatiguée que quand je me couchais, je ne pouvais pas m'endormir. A peine qu'on était endormi, il fallait déjà se lever!

« Une fois qu'on est à l'alpage, on est bien tranquille, mais il ne faudrait pas avoir à faire la navette avec le bas.. Je laissais les gosses au chalet, l'aîné avait huit ans. Je mettais un quart d'heure pour remonter tellement que j'avais toujours peur qu'il arrive quelque chose. De 4 heures du matin à 10h du soir, pas une minute!

« Les enfants? Ils reviennent le dimanche. L'été, ils prennent leur mois de vacances ici... on n'est pas oubliés... »

Tout cela dit, paisiblement, au rythme régulier de son pas montagnard qui a tant de fois remonté et descendu ce sentier dans l'écrasante chaleur ou les aigres bourrasques des fins de saisons. Nous y voilà. Bien cramponné au sol, l'humble chalet noirci commande à lui seul un panorama somptueux. L'eau, amenée par une canalisation rustique, chante dans le tronc d'arbre évidé qui fait fonction d'abreuvoir, près de l'entrée.

« Vous prendrez bien le café... mais si ».

J'ai bien cinq minutes!

Dehors les nuages, à force de se bousculer, ont fini par crever sur place. Le petit chalet d'alpage où cohabitent bêtes et gens, séparés par une mince cloison, se moque bien du mauvais temps. Il en a vu d'autres!

« Allez, au revoir... Quand vous passerez par là, faudra monter; si vous saviez comme c'est beau, au début de l'été, quand il y a des fleurs partout!

M. Berna
Maurienne, pays de lumière

Les archives Pénitentiaires : que de richesses à découvrir

Lors de ma dernière (et ma toute première !) visite aux Archives Départementales de Chambéry, je me suis intéressée, pour des raisons personnelles, aux archives pénitentiaires. Très rapidement, la curiosité, et l'intérêt pour les documents que j'ai pu consulter ont pris le pas sur mes recherches familiales. (Non, pas de repris de justice dans ma famille, mais simplement un ancêtre gardien des Prisons de St Jean de Maurienne. !). C'est un autre volet de de la vie de notre département que la vie des prisons. Ainsi, j'y ai trouvé des courriers nombreux de l'administration pénitentiaire qui justifient l'ouverture ou la fermeture de certains établissements de Savoie : Moutiers, Chambéry, Saint Jean de Maurienne à certaines périodes Des courriers des directeurs de prisons à l'adresse de leurs supérieurs pour évoquer les fautes, graves quelquefois, commises par les gardiens et des demandes de révocation. Des lettres aussi qui



La prison de St Jean

nous donnent des informations sur la vie économique de notre vallée de Maurienne. En effet, certains grands chantiers et la venue de personnes étrangères au département laissaient supposer un accroissement de la délinquance et donc une nécessité de recruter davantage de gardiens de prisons. Quelle anticipation ! Des informations sur le nombre de la population carcérale et les «égories» de personnes incarcérées (sexe, âge, métier, type de délits...) J'ai eu le plaisir de découvrir les sujets des concours pour entrer comme personnel des prisons.

Aussi, je ne résiste pas au plaisir de vous faire partager quelques uns de ces documents.

Avis de concours pour l'emploi de commis des établissements pénitentiaires :

Le concours se déroule à Paris. La candidat n'est admis à concourir qu'après avoir obtenu l'agrément du Ministre. Il doit être français, avoir satisfait à la loi sur le recrutement en ce qui concerne le service actif en temps de paix, être âgé de 21 ans au moins et 30 ans au plus. Il doit fournir, outre son casier judiciaire, un certificat de bonnes vie et mœurs, dûment légalisé.

Ci-dessous le sujet de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'emploi de surveillant commis greffier du 17 septembre 1918.

Arithmétique

Une famille composée de 5 personnes consomme journallement 735 gr de pain rassis par personne, ou 835 gr de pain frais également par personne. Le pain de 3 Kgs valant en moyenne 1franc40, trouver l'économie annuelle que ferait cette famille si, au lieu de manger du pain frais, elle mangeait du pain rassis. Savoureux, non ?





Lettre du gardien chef des Prisons de St Jean de Maurienne au Directeur des pénitentiaires.

«Jean de Maurienne, le 2 décembre 1872

Monsieur le Directeur;

Hier 1 Décembre, j'ai profité de la permission que vous m'avez accordée pour être sûr que le service de la maison d'arrêt de St Jean ne souffre pas de mon absence. J'avais adjoint le gendarme Cressens au gardien Philip.

Bien m'avait pris car depuis le lever jusqu'à 10 h du soir, le gardien Philip a mené une conduite épouvantable. Il s'est mis à boire depuis le matin et de la journée n'a cessé de faire du bruit. Sa femme et lui ont essayé par tous les moyens possibles de faire boire Cressens qui est un homme très sobre et a toujours refusé. Enfin, malgré les prières de *Sœur Agnès* et les remontrances du gendarme qui essayait de lui faire comprendre qu'un homme consigné n'avait pas le droit de sortir, il est parti quand même à 6 h du soir et n'est rentré qu'à 10 h. Dans l'après midi, le mari et la femme sont venus dans ma cuisine traiter ma femme de sacrée *V* ... et de sacrée *S*... et lui pas content de cela, est allé trouver *Sœur Agnès* qu'il a insultée et traitée de sacrée *F*...

Ce matin, il m'a dit qu'il n'était pas ivre. Cette conduite n'est pas tolérable. Monsieur le Procureur de la République m'a autorisé à faire ce rapport. Je crois que le gardien Philip est un peu poussé à tout cela par le mauvais état de ses affaires et il dit être obligé de donner sa démission à cause de ses dettes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur, votre très humble et obéissant serviteur.
Le gardien Chef



La prison vue par Guignol

Bien entendu, que là comme ailleurs le personnel pouvait donner du fil à retordre et ne pas avoir une conduite irréprochable.

Si un lecteur ou lectrice «décode» les injures, ce serait bien de nous le faire partager : «sacrée *V*..., une sacrée *S*... (celui là est peut-être encore d'actualité) et une sacrée *F*...»;

Par ailleurs, la recrudescence de personnes incarcérées était souvent à l'origine d'embauches supplémentaires

«impériale de Chambéry

Monsieur le procureur général,

Le 13.01.1870

.....La demande d'un gardien de plus est la conséquence inévitable du personnel qui peuple les chantiers et il n'est pas douteux que ce nombre n'augmente au printemps prochain lorsque les travaux du chemin de fer seront en pleine activité (6000 ouvriers sur la ligne). Il faut donc s'attendre à de nombreuses arrestations et à quelques mutineries de la maison d'arrêt. En effet, la moyenne de la population de la maison d'arrêt est en 1868 de 20 hommes et 2 femmes par jour. Du 1 janvier 1869 de 18 hommes et 2 femmes mais en novembre 1869, elle s'est élevée à 26 détenus par jour répartis comme suit :

Français : 16 hommes et 2 femmes

Italiens 7 hommes et 1 femme. Ce nombre s'est encore accru en décembre à 32 et en janvier 1870 à 42.

En conséquence, la demande du gardien chef me paraît devoir être prise en considération. Monsieur le Préfet l'a appuyée auprès du Préfet de la Savoie et j'ai l'honneur, Monsieur le Procureur, de vouloir leur donner l'appui de votre autorité à ma

demande formulée dans l'intérêt du service de la justice.

Je suis avec respect, MR Le Procureur Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Procureur Impérial

St Jean de Maurienne.....

1861

À Monsieur le Préfet, Je me fais un devoir d'appeler de suite votre attention sur le personnel des gardiens de la maison d'arrêt de St Jean.

En moyenne, attendu le passage fréquent des individus en traductions sur cette voie impériale, le nombre de détenus hommes et femmes est ordinairement de 40 avec 1 gardien chef et 2 gardiens seulement.

Quand ces deux derniers vont prendre leur repas dans leur famille, le gardien chef est obligé de les remplacer à la barrière et à l'atelier.

L'ancien gardien Mathieu est peu intelligent, le nouveau *Sordet* manque d'expérience et ne brille guère plus que l'autre par l'intelligence. Si le gardien chef était alité, empêché, on ne pourrait compter sur un bon service. Je croirai donc qu'un quatrième gardien sachant lire et écrire est indispensable. Le gardien chef est parfois découragé. Il touche seulement un salaire de 900 France, il reçoit une gratification annuelle ainsi que sa femme de 100 France et il a une ration de pain blanc pour 60 francs.... Je suis, Monsieur le Préfet, avec la plus haute considération.

Le Sous Préfet

Il semble que, malgré les critères de sélection et les épreuves d'entrée pour être gardiens, il n'y ait pas que des lumières. Peut-être existait-il des passe-droits ?

Josette LIMOUSIN

Combats en Maurienne

Été 1944. La Résistance frappe de plus en plus fort et de plus en plus souvent l'occupant allemand qui, subissant des revers de toutes parts (le débarquement en Normandie a eu lieu le 6 juin) se livre de plus en plus à des actions de représailles envers ceux qu'il qualifie de « terroristes ». Il s'en prend aussi très souvent à la population civile soupçonnée (non sans raisons!) d'aider la Résistance.

En Maurienne; les coups portés aux « boches » sont violents et souvent réprimés dans le sang. Mais l'occupant voit plus loin et décide de porter, avant de partir vers l'Italie, un coup décisif à la vallée qui lui résiste avec opiniâtreté: faire sauter le barrage de la Bissorte, dont la vague rayera la vallée de la carte. Le maquis reçoit du chef des FFI de Savoie l'ordre de les en empêcher coûte que coûte. Jour et nuit, le groupe de la Praz surveille et fait surveiller le départ de matériel allemand pour la Bissorte, afin de s'assurer qu'il ne monte pas de charges conséquentes d'explosifs. La même surveillance est assurée au débarcadère, le maquis logeant chez Monsieur Albanet, gardien du barrage, aux côtés des boches eux-mêmes sans que jamais





ils ne s'en soient doutés. Deux téléphériques reliaient la Praz au barrage. Le petit, ou téléphérique du matériel fut bientôt démolé et la colonne de Bissorte fut elle-même sabotée au début juin par l'aspirant Mathis et un jeune du Frenay, dont le père hébergeait les dépôts d'explosifs et le PC du capitaine Jégou.

Restait le téléphérique principal. Un jour de fin juin, l'Etat Major FFI de Chambéry est informé par Charles Simon que les Allemands ont



apporté dix tonnes d'explosifs à la Praz et qu'il est évident qu'ils vont entreprendre le transport de ces explosifs au barrage. Le chef du secteur de Maurienne, le capitaine Ger-

Le barrage de Bissorte en hiver

lotto est alerté et c'est l'équipe de la Praz, aux ordres de l'adjudant Chef Charvoz Félix qui est chargée de l'exécution de ce sabotage. Le 10 juillet au soir, le capitaine Jégou donne l'ordre de faire sauter tous les câbles. Le 11 au matin, tout est fait, les câbles gisent au fond de la vallée.

Il paraît que ce jour là, un colonel allemand était en inspection à la Bissorte. Il ne dut pas être déçu du spectacle!

Toujours est-il que le projet de destruction de la Bissorte fut abandonné.

D'après « Combats en Maurienne », ouvrage collectif des Forces Françaises de l'Intérieur de Maurienne. Relevé par Pierre Blazy.

Et il y a cent ans.....

4 décembre. Vaux reste une épine dans le pied de l'armée allemande qui ne se résigne toujours pas et bombarde et canonne sans arrêt, toujours sans effet, le secteur Vaux-Douaumont. Les attaques d'infanterie se brisent sur nos lignes supérieurement organisées en défense.

9 décembre. L'effort allemand s'est déplacé sur la côte 304. Des éléments de tranchée pris par surprise le 6 ont été repris avec un gain de terrain à l'est de cette côte.

16 décembre. Après une préparation d'artillerie qui a duré plusieurs jours, nous avons attaqué l'ennemi au nord de Douaumont, entre la Meuse et la Woëvre, sur un front de 10 kilomètres.

L'attaque s'est déclenchée à dix heures. Le front ennemi a été partout enfoncé sur une profondeur de 3 kilomètres environ. Outre de nombreuses tranchées, nous avons enlevé les villages de Vacherauville, Louvemont, la ferme des Chambrettes, les ouvrages d'Har-daumont et de Bezonvaux. Nous avons fait un grand nombre de prisonniers, non encore dénombrés ; 7500 dont 200 officiers sont déjà passés par les postes de commandement.

19 décembre. L'Allemagne remet une note aux alliés comportant une offre de paix. Les partis pangermaniques formulent d'outrecuidantes revendications territoriales. En particulier, l'Alsace et la Lorraine resteraient allemandes. L'offre allemande est, bien entendu, repoussée.

29 décembre. Violent bombardement sur le front Mort Homme-Côte 304.

ERRATUM

Dans le numéro du mois dernier, tout entier réservé au compte rendu des festivités du 20ème anniversaire de Maurienne Généalogie, nous avons attribué par erreur à Monsieur Thiaffey la qualité d'adjoint au Maire de **Saint Georges d'Hurtières**.

En réalité, Monsieur Thiaffey est adjoint au Maire de **Saint Alban d'Hurtières**.

Nous l'assurons ici de tous nos regrets pour cette erreur.

La rédaction de MG Infos.

Papillottes et chocolats

Une pernicieuse épidémie de grippe nous ayant privés de trois adhérents inscrits, c'est sans eux que nous avons bravement entamé cette cérémonie digne de la haute tradition de Maurienne Généalogie; qu'est « Papillottes et Chocolat ». Sauf que cette année, devant l'affluence prévue pour cette fête, il a fallu retenir la Salle Polyvalente de Villargondran. 35 personnes avaient effectivement



répondu « présent! » à l'ordre de Mobilisation Générale initié par le Président, et si je vous dis que les agapes étaient de formule canadienne (chacun

apporte un plat pour quatre personnes, chaud ou froid, sucré ou salé) vous comprendrez que cette joyeuse équipée s'est terminée dans une gaité communicative. Il semble d'ailleurs que le récent

vingtième anniversaire de l'Association ait généré une espèce d'état d'esprit qui fait que les gens sont bien ensemble et mis en route un genre d'instinct grégaire qui fait qu'on se regroupe volontiers pour le



La cousinade n'est pas loin!

simple agrément des retrouvailles. Et comme d'habitude, on échange qui des cousins, qui des ancêtres, bref de quoi alimenter un arbre gourmand de nouveaux personnages. Une bien belle soirée, une bien belle fête! Vivement l'An qui vient!

Pierre Blazy.



La Chute des feuilles.

C'est ainsi que l'on nomme, souvent, la période de l'année où le facteur dépose dans nos boîtes aux lettres les avis d'imposition qui nous invitent à donner nos belles espèces sonnantes et trébuchantes à l'Etat.

Les feuilles sont tombées, mais nous ne sommes pas quittes pour autant. Cette fois, ce n'est pas l'Etat qui vous réclame des sous, c'est Marie Françoise Berthet, trésorière adjointe de MG et gestionnaire des adhérents. Jo Duc, trésorier et lui aussi intéressé à l'affaire, attend avec impatience la sonnerie de la caisse chaque fois qu'un chèque tombe dedans.

Alors, merci d'avance d'avoir pitié de leur impatience et de très vite leur donner de vos nouvelles grâce au bulletin ci après:

M.....

Adhérent à Maurienne Généalogie, confirme mon appartenance à l'Association pour l'année 2017.

Nombre de personnes:.....

Tarifs:

				Mon compte:
Adhérent seul: MG Infos par poste:		25€	
	mail:	20€	
Couple:	par poste:	35€	
	mail:	30€	
Abonnement « Généalogie et Histoire » (Revue du CEGRA)		15€	
Total			

Ci-joint chèque de :.....€

A envoyer à: Marie Françoise BERTHET
101 Rue de Rochemore
Bâtiment les Mélèzes
73300 Saint Jean de Maurienne.

Sorties Raquettes

La prochaine sortie raquettes aura lieu au Col du Grand Cucheron avec extension à Montgilbert le **22 janvier 2017**.

Les détails concernant les horaires et le rendez-vous seront communiqués à l'inscription.

La difficulté est moyenne.

Dans le cadre de cette sortie, il est important que les participants potentiels s'inscrivent, ne serait-ce que pour que personne ne soit oublié. (Corrélativement, il est aussi important que tout empêchement de dernière minute soit signalé).

M.....

Participera à la sortie raquettes du 22 janvier au Grand Cucheron/Montgilbert.

Date:

Signature:

Inscription: Jean Marc Dufrenoy 612 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis avant le 15 janvier 2017.

Info Débutants:

Le jeudi 9 février prochain, à 17h30, une information en direction des débutants sera donnée par Désiré Marcellin assisté de Thierry Déléan et Louis Paulin. Elle consistera à favoriser l'approche des débutants vers les dépouillements de registres anciens. Cette approche est nécessaire à chacun pour effectuer ses recherches en vue de constituer son arbre généalogique. De plus, tous les documents mis à la disposition des adhérents de Maurienne Généalogie sont issus du dépouillement effectué par des adhérents bénévoles.

Suivant le fonctionnement de Maurienne Généalogie, nous demandons aux débutants intéressés de bien vouloir s'inscrire avant le 31 janvier à l'aide du présent bulletin à détacher:

M.....participera à la séance de vulgarisation des dépouillements du 9 février à 17h30, qui se déroulera au local de l'Association à Villargondran.

A envoyer à:

Jean Marc Dufrenoy 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

ou:

jdufrenoy@gmail.com